



**UNION INTERFEDERALE DES AGENTS
DE LA FONCTION PUBLIQUE FORCE
OUVRIERE**
**46, rue des Petites Ecuries 75010 –
PARIS**
(Tél. : 01.44.83.65.55)



OUVERTURE DE NEGOCIATIONS SALARIALES DANS LA FONCTION PUBLIQUE ... : MAINTENANT, IL FAUT UNE TRADUCTION CONCRÈTE !!!

La journée réussie de grève et de manifestations du 20 novembre 2007, ainsi que la pression exercée sur le gouvernement ont obligé le ministre de la Fonction publique, M. Woerth, à annoncer :
« **On ouvre une période de négociations !** ».

Pour traduire concrètement cette formule, il a proposé une première réunion de négociations salariales le 17 décembre 2007.

Les points proposés et développés par le gouvernement :

- L'engagement de la négociation salariale sur la base d'un rendez-vous annuel, articulé avec la préparation du budget pour l'année suivante.

C'était une revendication portée par FORCE OUVRIÈRE depuis de nombreuses années. Ainsi, au printemps 2008, seront ouvertes les négociations pour les salaires 2009.

- L'instauration d'un mécanisme garantissant le maintien du pouvoir d'achat pour tous.

A ce sujet, la délégation FO a rappelé que la négociation des salaires de la Fonction publique est prévue par le statut (article 8 de la loi du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires). Par ailleurs, il ne saurait être question, pour FO, de négocier les traitements de la fonction publique sans **revalorisation de la valeur unique du point d'indice** applicable à l'ensemble des trois versants de la fonction publique, car seules des mesures générales sont de nature à garantir le maintien du pouvoir d'achat de tous. Nous avons, du reste, rappelé que la valeur du point d'indice constitue 83,4 % de la rémunération brute des fonctionnaires et agents publics.

Par ailleurs, nous avons réaffirmé notre exigence de réponse face au passif : quid de 2007 et des années antérieures ?

Quelques minutes avant l'exposé du ministre sur le dossier salarial qui a confirmé que le point d'indice serait la cheville ouvrière de cette partie, l'INSEE, par son nouveau directeur général, avait établi le bilan suivant :

Sur la période de 2000-2005, l'INSEE démontre la perte subie réelle par les fonctionnaires, annuellement :

- ▶ Valeur du point d'indice : + 0,9 %
- ▶ Augmentation des prix : + 1,80 %
- ▶ Augmentation du salaire net des agents présents en 2000 et 2005 : + 1,3 %

Ces chiffres confirment nos constats et doivent être enfin pris en compte par le gouvernement.



L'engagement de négociations sur la progression du pouvoir d'achat, en intégrant des sujets tels que le travail supplémentaire, la monétarisation de jours de RTT, l'intéressement aux résultats, les promotions internes ou les politiques sociales, etc. : en fait, l'application du programme présidentiel : « *Travaillez plus pour gagner plus* ».

FORCE OUVRIÈRE est intervenue pour préciser :

Au sujet des heures supplémentaires et des comptes épargne-temps, nous avons exprimé notre demande de sortir ces thèmes du pouvoir d'achat. En effet pour FO, il s'agit de trouver les modalités de rémunérer un travail déjà effectué et de dégager les moyens nécessaires au financement du « travail supplémentaire ». Par nature inégalitaire, car pas accessible à tout le monde et à tous les secteurs d'activité et aussi parce que l'agent n'a pas le choix de travailler plus, il y est contraint, on ne peut inclure ces mesures dans le sujet pouvoir d'achat.

Cependant, ce dossier mérite des réponses adéquates. S'agissant de la majoration du montant des heures supplémentaires, nous vérifierons qu'il s'agit bien d'un alignement sur le privé, ce que nous revendiquons depuis de nombreuses années. Le rachat de jours de RTT a été évoqué par le ministre en distinguant le stock et le flux à compter du 1^{er} janvier 2008.

Enfin, la délégation FO a exprimé sa totale opposition à toute notion d'intéressement aux résultats applicable à la fonction publique. C'est contraire à l'esprit et à la lettre de ce que doit être la Fonction publique.

En guise de conclusion :

FORCE OUVRIÈRE a pris acte des propositions du gouvernement.

Nous sommes satisfaits de l'ouverture de négociations dès le mois de décembre, conformément à nos exigences faites par la grève, le 20 novembre 2007, et qui démontre une nouvelle fois l'utilité de la détermination et du rapport de force : cela nous permettra également d'exiger une revalorisation du point d'indice, dès le 1^{er} janvier 2008, sans oublier l'année 2007 qui, pour FO, est toujours une année blanche.

L'UIAFP – FO portera les exigences de ses mandants qui font du pouvoir d'achat la priorité de leurs préoccupations, sans oublier l'emploi public qui est au cœur des conditions de travail et du service public.

Sans préjuger du résultat de la négociation, nous avons clairement exprimé à nos interlocuteurs qu'en absence de prise en compte des revendications, **les fonctionnaires et agents publics n'hésiteraient pas à recourir à l'action pour se faire entendre.**

Premier rendez-vous : le 17 décembre 2007

Fait à PARIS, le 5 décembre 2007